

Commission aménagement et environnement n°5



Avancement des actions - informations diverses

Jeudi 1^{er} avril 2021

ORDRE DU JOUR

- Avancées des actions de la commission
 - Suite déchets verts et encombrants
 - Actions participatives fleurissement
 - Les Pesquis
 - Prat-de-Cest
 - Travail sur les chemins
 - Travail sur l'éclairage public
- Informations urbanisme et aménagement
 - Modification du PLU
 - Enquête publique sur le PPRL
 - LA RIVIERE : déroulé étude de programmation

Avancées des actions de la commission

- Déchets verts et encombrants

Déchets verts

- Réflexion sur acquisition de matériel de broyage, formation du personnel et lieu de stockage

Encombrants

- Contact à prendre avec l'association « le Marchepied » à Lézignan pour voir les conditions



BROYEUR SCHLIESING 400 ZX 270°

Réf: OB-400 ZX

Avancées des actions de la commission

Fleurissement ->

- Conférence tout public -> CAUE début juin
- Expérimentation : plantations aux Pesquis 4^e trimestre 2021



La commune de **Bages** a à coeur l'embellissement des parties habitées de la commune. Pour cela, elle s'engage avec le **Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Aude (CAUE11)** dans une opération de **fleurissement**.

Une **conférence tout public** sur ce sujet est programmée pour la première quinzaine de Juin, si les dispositions sanitaires le permettent. L'équipe du CAUE et sa paysagiste l'animeront.

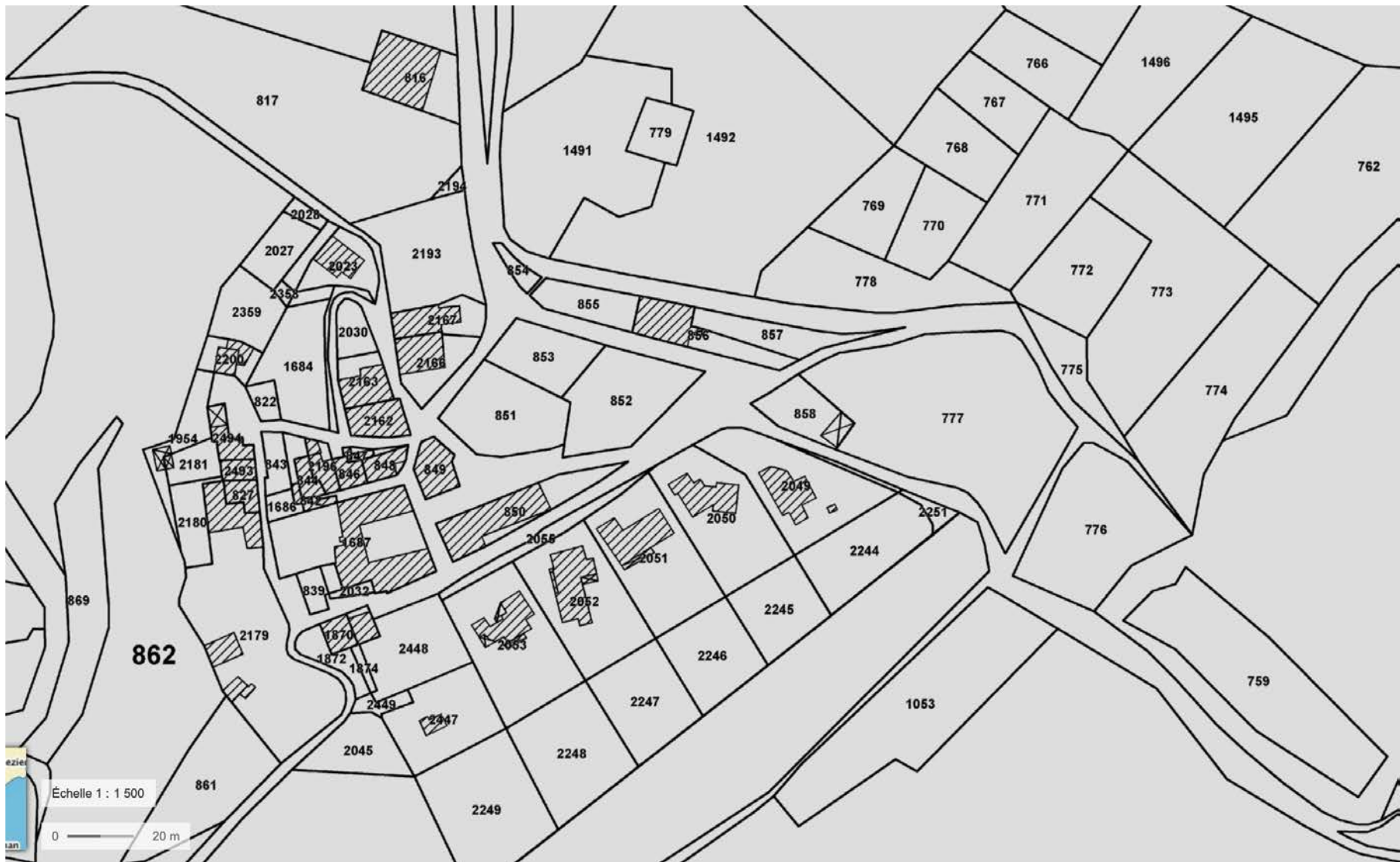
Un **site comme Les Pesquis** dont les habitants sont motivés, est pressenti pour organiser sur le second semestre 2021, un projet de plantation sur le devant des maisons. Les habitants sont accompagnés par le CAUE 11 et la Commune et sollicités pour choisir les végétaux et organiser une grande journée de plantations. La commune fournit les plantes et chacun s'engage à entretenir les végétaux qu'il aura choisis et plantés!

Les modalités de cette action sont à construire ensemble et votre présence à la conférence sera un premier pas dans cette démarche. La «correspondante» des Pesquis, Marie-Ange CALESTROUPAT, présente à la commission aménagement et environnement porte ce dossier pour le hameau des Pesquis (06 62 85 46 35). Vous pouvez facilement échanger avec elle sur ce projet.



Avancées des actions de la commission

Organisation de la signalétique aux Pesquis -> RDV à fixer

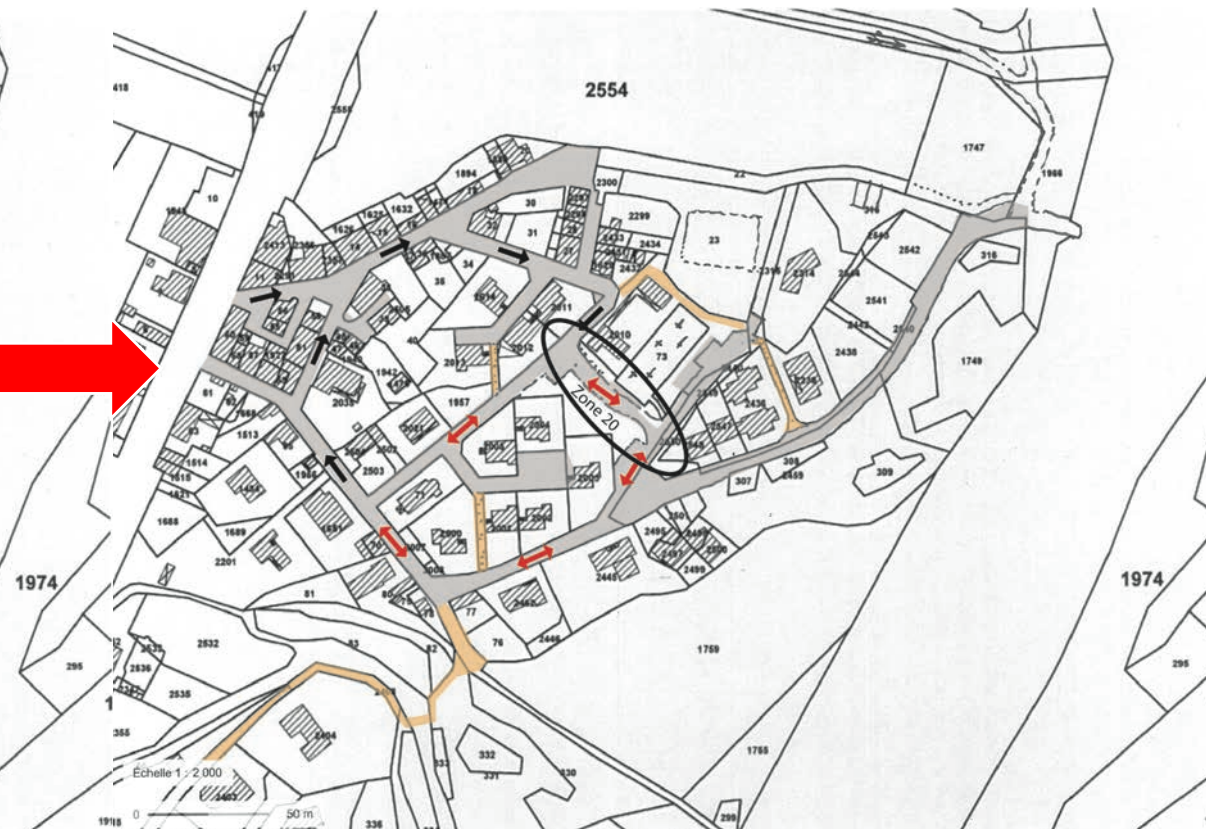


Avancées des actions de la commission

Organisation du sens de circulation à Prat-de-Cest



Sens de circulation existant



Sens de circulation proposé

En cours de chiffrage

-> en parallèle des travaux prévus sur l'organisation du stationnement impasse de la Plantade.

Réalisation possible avant ou après l'été en fonction du coût.

Avancées des actions de la commission

- Chemin et petit patrimoine -> une date pour reprendre?



Le Puits d'Isabelette -> fait le 27 mars -> finitions prévues le samedi 24 avril matin

Le lavoir de Bajolles ?

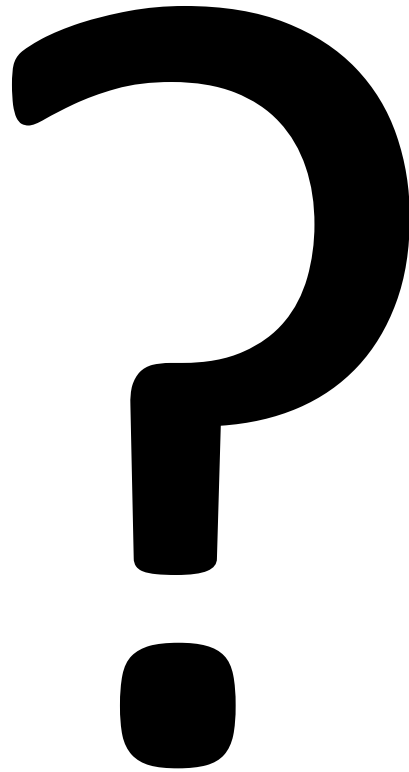
PNR s'informe auprès des services du département (CDESI commission départementale des sites et itinéraires) / balisage et entretien

-> personne ressource Fanchon RICHART

Avancées des actions de la commission

- Eclairage public -> plan de repérage
- Cimetière -> travail à reprendre
 - > les jeudis après-midi du mois de mai
- Débroussaillage et alternative /brûlage dirigé
- Patrimoine murs pierre
 - -> préparation des chantiers formation PRO le 10 mai 10 heures
 - Deux formations professionnelles programmées
 - 2 au 4 juin
 - 16 au 18 juin
 - Formation -> stage initiation PNR 8 au 10 juin

Des initiatives pour des actions nouvelles ?



URBANISME EN COURS

- Modification du PLU
- > enquête publique du
9 avril au
11 mai

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE BAGES

Portant sur la 1ère Modification du PLU de Bages

Le commissaire enquêteur :

Monsieur Jean Luc DILGER exerçant la profession de Directeur Interdépartemental ONF retraité a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

Durée de l'enquête publique et modalités de mise à disposition du dossier :

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de Bages pendant la durée de l'enquête du 9 avril au 11 mai 2021 inclus aux jours et horaires d'ouverture de la Mairie le lundi et mardi de 8h30 à 12h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h et le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Monsieur Jean Luc DILGER tiendra ses permanences à la Mairie aux dates et heures suivantes :

- Le 9 avril 2021 de 9h30 à 12h30
- Le 21 avril 2021 de 13h30 à 16h30
- Le 11 mai 2021 de 9h30 à 12h30

Consultation du dossier :

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Mairie de la Mairie de Bages Place Juin-1907 11100 Bages, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : modificationplu@bages.fr

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.bages.fr>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur Jean Louis RIO, Maire de Bages.

Issue de l'enquête

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport, des conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie de Bages et à la Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport, des conclusions et avis motivés sera également adressée au Président du Tribunal Administratif et consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.bages.fr>

Le Maire

URBANISME EN COURS

- PPRL -> enquête publique du 1 mars au 9 avril

**PRÉFÈTE
DE L'AUDE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est avisé qu'en application de l'arrêté préfectoral n° DDTM-SPRISR-2021-001 en date du 1 février 2021, il sera procédé à une enquête publique sur les projets d'élaboration des

Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sur les communes de Bages, Fitou, La-Palme et Peyriac-de-Mer

pour une durée de 40 jours consécutifs

du 1 mars à 09h00 au 9 avril 2021 à 17h00 inclus,

- ♦ **Autorité responsable du projet**
La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude (DDTM) - Service Prévention des Risques et Sécurité Routière - Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques- 105 boulevard Barbès - CS 40001 - 11838 CARCASSONNE - est responsable des projets. Toutes informations relatives aux projets soumis à l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme. Claire-Océane L'AHAROTTE, chef de l'unité ou de M. José SAEZ, chargé d'études.
- ♦ **Lieux et siège de l'enquête**
L'enquête est ouverte dans les communes de Bages, Fitou, La-Palme et Peyriac-de-Mer.
La commune de Peyriac-de-Mer – 2, place de la mairie - 11440 - est désignée siège de l'enquête.
- ♦ **Désignation de la commission d'enquête**
Monsieur Richard FORMET, Officier supérieur de gendarmerie à la retraite, présidera la commission d'enquête, Monsieur Louis SERFENI, ingénieur de l'Équipement, retraité et de Monsieur Christian MINE, Directeur service commerce et tourisme CCI ARTOIS, retraité, sont désignés en qualité d'assesseurs, par décision n° E20000027/34 de Monsieur le président du tribunal administratif de Montpellier en date du 6 juillet 2020.
- ♦ **Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête**
Un dossier d'enquête restera déposé sur support papier pendant toute la durée de l'enquête dans chaque commune sus-visée. Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public précisés dans le tableau ci-après.
Une version dématérialisée du dossier d'enquête sera, par ailleurs, mise à disposition du public depuis **un poste informatique en libre accès à la DDTM Service Aménagement Maritime et Territorial** – rue du Port de l'Avenir – Narbonne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 : 14h00 à 16h30 (16h00 le vendredi).
Les documents seront également consultables pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :

Bages : <http://www.aude.gouv.fr/enquete-publique-a11688.html>
Fitou : <http://www.aude.gouv.fr/enquete-publique-a11690.html>
La-Palme : <http://www.aude.gouv.fr/enquete-publique-a11692.html>
Peyriac-de-Mer : <http://www.aude.gouv.fr/enquete-publique-a11694.html>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDTM avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

- ♦ **Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions**
➤ *Consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête*

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions : sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet à la mairie concernée aux jours et heures habituels d'ouverture et/ou sur le registre d'enquête dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/2293>.

➤ *S'adresser par courrier "au président de la commission d'enquête"*

Les observations du public pourront également être adressées, pendant la même période au président de la commission d'enquête par correspondance au siège de l'enquête publique en **mairie de Peyriac-de-Mer – 2, place de la mairie - 11440 PEYRIAC-DE-MER.**

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

- ♦ **Rencontrer un membre de la commission d'enquête**
Un commissaire d'enquêteur recevra les observations du public sur le projet, aux jours et heures précisées ci-après

Mairie	Horaires d'ouvertures au public de la mairie	Date et horaires des permanences des commissaires enquêteurs
Mairie de Bages	Du lundi au mardi : de 08h30 à 12h00 Le mercredi : de 8h30 à 12h et de 14 à 16h Du jeudi au vendredi : de 08h30 à 12h00	Jeudi 11 mars de 9h00 à 12h00 Mercredi 31 mars de 14h00 à 17h00 vendredi 9 avril de 9h00 à 12h00
Mairie de Fitou	Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00	Mardi 16 mars de 9h00 à 12h00 Jeudi 1 avril de 9h00 à 12h00 Vendredi 9 avril de 9h00 à 12h00
Mairie de La-Palme	Du lundi au vendredi : de 09h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00	Mercredi 3 mars de 9h00 à 12h00 Jeudi 25 mars de 14h30 à 17h00 Vendredi 9 avril de 14h30 à 17h00
Mairie de Peyriac-de-Mer	Du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00	Lundi 1 mars de 9h00 à 12h00 Mercredi 24 mars de 9h00 à 12h00 Vendredi 9 avril de 15h00 à 17h00

- ♦ **Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter les rapports et les conclusions de la commission d'enquête**
Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans chaque mairie et à la Préfecture de l'Aude.
Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions auprès de la Préfète de l'Aude dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration.
Les rapports et les conclusions pourront également être consultés sur le site internet des services de l'État dans l'Aude.
- ♦ **Décision susceptible d'être adoptée à l'issue de l'enquête**
A l'issue de l'enquête, les Plans de Prévention des Risques Littoraux sur les communes de Bages, Fitou, La-Palme et Peyriac de Mer, éventuellement modifiés pourront être approuvés par arrêtés de la Préfète de l'Aude.
- ♦ **Informations environnementales**
Les projets de PPRL sur les communes de Bages, Fitou, La-Palme et Peyriac de Mer ne sont pas soumis à évaluation environnementale conformément aux décisions d'examen au cas par cas en application de l'article R 122-18 du code de l'environnement. Les informations environnementales et les décisions de l'autorité environnementale sont jointes aux dossiers d'enquête publique.

DDTM de l'Aude – 105, Boulevard Barbès – CS 40001 – 11838 CARCASSONNE

URBANISME EN COURS

- SMMAR et PAPI 3

-> Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

-> Programme d'Action et de Prévention du Risque Inondation



Carcassonne, le 15 mars 2021

Elaboration du 3^{ème} Programme d'Action et de Prévention du Risque Inondation (PAPI) des bassins versants de l'Aude, de la Berre et du Rieu

Réunion publique digitale le 13 avril 2021

Comment bien se protéger contre le risque inondation ? Quel est le risque sur le territoire ? Quelles actions de protection mettre en place à mon échelle ? Quel est le rôle de ma commune dans la prévention et comment puis-je être accompagné(e) dans le cadre de potentiels travaux ?

Le SMMAR, Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude, vous propose un moment d'échanges pour mieux comprendre les enjeux du risque inondation et réfléchir ensemble à l'anticipation et à l'adaptation de notre territoire. Il s'agit de participer à l'élaboration du PAPI 3 qui est un outil contractuel permettant le financement des actions de prévention et de protection contre les inondations sur le périmètre du Bassin Versant

Cette réunion se déroulera :

**le mardi 13 avril de 18h00 à 20h00
en visioconférence Zoom**

**Inscription jusqu'au 7 avril sur le site internet du SMMAR www.smmar.org,
en suivant le lien : <https://www.smmar.org/evenement/elaboration-papi-3-bv-aude-berre-rieu-20200413>**

SMMAR : contact@smmar.fr – 04.68.11.81.70

Pour en savoir plus : www.smmar.org/ Twitter [@EPTB AUDE SMMAR/](https://twitter.com/EPTB_AUDE_SMMAR) Facebook [@SMMAR EPTB](https://www.facebook.com/SMMAR.EPTB)

Contact presse : Marielle JEAN - marielle.jean@smmar.fr

URBANISME : EN COURS

- Aménagement de la Rivière : démarrage de l'étude 18 mars

Prochains RDV : entretiens les 15 et 16 avril

20 mai : réunion d'avancement 1° bilan

17 juin -> présentation phase diagnostic



Jacques TORRES -> urbaniste « Pour Une Ville Aimable »

Céline LOUDIER-MALGOUYRES socio urbaniste « L'usage des Lieux »

Cyril SOLER ingénieur écologue « COMet Environnement »

LE POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

AMENAGEMENT

- BAGES

- Les vitraux du chœur de l'église -> dossier à monter pour solliciter la fondation du patrimoine
- Plan de circulation -> en cours de consultation /BE

- PRAT DE CEST

- Rue Aimé Césaire -> démarrage au second semestre
- Aire multisports et rue de la Plantade
- Suite route d'Estarac -> portion « ouest » entre Hameau et autoroute -> prévue avant été

Avancées des actions de la commission

- Collecte de déchets participatives

SAMEDI 20 MARS 2021 COLLECTE PARTICIPATIVE DES DÉCHETS

DÉPARTEMENTALE 6009 et abords
commune de Bages

RENDEZ VOUS : à partir de 8h30
FOYER de Prat-de-Cest : Café.
Départ des équipes : 9 heures.
À partir de 12h apéritif et grillades.

renseignements
mairie de Bages
04 68 41 38 90

Avec la participation des
associations de la
commune
et
l'association
«Verts de Terre»
Peyriac-de-Mer



ENVIRONNEMENT

- Collecte des déchets avec IME
- Entretien des ruisseaux
- Composteur possible à Prat-de-Cest
- Courrier aux propriétaires d'épaves (bateau) recensées sur le DPM en vue de leur recyclage
- Travail sur le recensement des filets de pêcheurs mis au rebut en vue de leur recyclage
- Fréquentation des espaces naturels et gestion
 - • Interventions ponctuelles / accès aux Véhicules à Moteur aux berges de l'étang
-> courant avril
 - Les engins à moteur dans les espaces naturels
 - Les campings cars -> arrêté en cours et panneauage

Prochaine commission

Date à définir :

Jeudi 6 mai-> 18 heures espace DAUDE ?